

Offre d'emploi

Brigadière ou brigadier scolaire

Ton équipe : Direction de la police

Deviens brigadière ou brigadier scolaire et assure la sécurité des enfants de tout un quartier ! Tu maîtrises parfaitement l'art du gauche-droite-gauche ? Beau temps mauvais temps tu es à l'extérieur ? Si tu le pouvais, tu adopterais tous les enfants de la terre ? On veut te connaître !

Période d'affichage : Du 23 février au 10 mars 2024

Type d'emploi : 1 poste régulier à temps partiel (5 heures/semaine) et plusieurs postes temporaires (entre 5 et 10 heures/semaine)

Salaire : 17,99 \$ \$/heure

Secteurs: Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine

Ton rôle

- Assurer une présence à une intersection spécifique, à différentes périodes de la journée;
- Contrôler la circulation afin de garantir la traversée sécuritaire des intersections;
- Effectuer la traverse sécuritaire des enfants.

Tes avantages

- On s'occupe de ta formation : elle est gratuite et rémunérée!
- Indemnité pour congés fériés;
- Le matériel est offert pour ton travail;
- Cet emploi est TRÈS bon pour le moral.

As-tu le profil?

Exigences

- Secondaire IV ou équivalence.

Qualifications et habiletés requises

- Autonomie et sens des responsabilités;
- Aptitude à travailler avec les enfants;
- Aime le travail extérieur;
- Être disponible à travailler sur des heures variables;
- Satisfaire aux exigences d'une enquête de réputation.



Viens travailler pour ton monde.

Être brigadière ou brigadier scolaire pour la Ville de Trois-Rivières, c'est plus qu'un emploi de rêve.

C'est changer la donne pour les enfants. Tous les jours d'une façon différente.

C'est une gang allumée qui te donne envie d'aller au travail le matin. C'est prendre l'air et être payé pour le faire!

C'est une communauté qui est fière de ce que tu fais et qui te dit « merci ».

Concours 2024-602-A

Tu te reconnais?

**Envoie-nous ta candidature.
En plus, ta mère va être fière.**

Fais parvenir ton curriculum vitae avant le 10 mars 2024 en spécifiant le numéro de concours dans l'objet.

Par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective des employés brigadiers scolaires de la Ville de Trois-Rivières.

emplois.v3r.net

Tu as un intérêt pour ce poste? Fais-nous part de tes questions ou de tes besoins particuliers!

Une personne de l'équipe des Ressources humaines se fera un plaisir de vous donner des précisions.

À noter que la Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

